

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN TRADUCTION – RÉGIME COOPÉRATIF

COMPÉTENCES DES STAGIAIRES EN TRADUCTION	
STAGE I (2 ^e année complétée)	<p><i>La ou le stagiaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • possède une bonne connaissance de la langue anglaise (langue de départ) et une très bonne connaissance de la langue française (langue d'arrivée); • est en mesure de bien comprendre des textes généraux simples dans la langue de départ et d'en réexprimer le sens en faisant un minimum d'interférences sur les plans lexical, syntaxique, stylistique et culturel; • possède une connaissance des méthodes de travail en traduction et du processus cognitif de la traduction; • possède une bonne connaissance des principaux ouvrages de base (Guide du rédacteur, dictionnaires unilingues et bilingues, encyclopédies, etc.); • comprend le code de déontologie; • sait utiliser les principaux logiciels de traitement de texte et formater un texte; • possède une connaissance rudimentaire d'une troisième langue (allemand ou espagnol).
STAGE II (3 ^e année complétée)	<p><i>En plus des compétences énumérées ci-dessus, la ou le stagiaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • est capable de bien comprendre et de traduire convenablement des textes plus spécialisés, notamment dans les domaines administratif et économique; • est capable d'utiliser à bon escient les grandes banques de terminologie (<i>TERMIUM Plus, GDT</i>) et de se servir d'Internet; • connaît les principaux outils d'aide informatique à la traduction (Internet, logiciels de traduction automatique, mémoires de traduction, dictionnaires électroniques, etc.); • est en mesure d'effectuer une recherche terminologique ponctuelle ou thématique et de rédiger des fiches terminologiques; • possède des rudiments de thème (traduction vers l'anglais, langue seconde du ou de la stagiaire); • possède une connaissance élémentaire d'une troisième langue (allemand ou espagnol).
STAGE III (4 ^e année complétée)	<p><i>En plus des compétences énumérées ci-dessus, la ou le stagiaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • est capable de bien comprendre et de traduire convenablement des textes dans un plus grand nombre de domaines spécialisés (technique, commercial et juridique); • connaît les principes de base de la révision et de la correction d'épreuves; • connaît les principales théories de la traduction; • a une bonne compréhension de l'industrie et du marché de la traduction au Canada.

Bureau de l'enseignement coopératif

Université de Moncton – Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4134 – Télécopieur : (506) 858-4049 – Courriel : Coop@umoncton.ca – Site web: www.umoncton.ca/coop